

Démarches d'appropriation et de mise en œuvre du concept de développement durable par six filières fromagères AOP françaises

HAUWUY A. (1), ARRANZ J.M. (2), CASABIANCA F. (3), DOCKES A.C. (4), FORRAY L. (5), FOURDIN S. (4), FOURNIER C. (1), HULIN S. (6), GIBON A. (7), LAURENT C. (8), NAPOLEONE M. (9)

(1) Suaci Alpes du Nord, 40, rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph

(2) GIS iD 64, Laborarien Etxea, place Jean-Errecart, 64120 Saint-Palais

(3) INRA Corte, Quartier Grossetti, 20250 Corte

(4) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12

(5) CNAOL, 42 rue de Châteaudun, 75314 Paris cedex 09

(6) Pôle Fromager AOP Massif Central, 20 Côte de Reyne, 15000 Aurillac

(7) INRA Toulouse, Chemin de Borde Rouge BP 52627 31326 Castanet Tolosan cedex

VetagroSup Clermont Ferrand, 89 avenue de l'Europe, 63370 Lempdes

(8) INRA Montpellier, place Viala, 34060 Montpellier cedex 1

RESUME - Les filières fromagères valorisant leur terroir et bénéficiant d'une appellation d'origine protégée (AOP) mobilisent, dans la pratique, différentes dimensions du concept de développement durable (DD). Toutefois elles le font le plus souvent de manière implicite sans que cela se traduise en termes d'argumentaires ou d'outils formalisés. Le projet dont nous rendons compte visait à mettre en œuvre de manière explicite le concept de DD dans 6 filières fromagères AOP. Une large gamme de méthodes et d'outils participatifs pour accompagner la réflexion de filières ont été testés. Une analyse transversale des résultats et des retours d'expériences a été conduite. Deux éléments apparaissent nécessaires pour mener à bien les démarches: 1/ la sensibilisation en amont au concept de DD et 2/ l'existence d'un accompagnateur externe. Nous avons identifié trois acquis essentiels de nos approches: 1/ la richesse des discussions induite par la large palette d'acteurs mobilisés, 2/ la grande diversité des thématiques prises en compte et 3/ l'évolution de la représentation par les acteurs du concept de DD qui passe d'une contrainte à une opportunité. Cette étude a mis en évidence que la mobilisation du concept de DD au sein de ces filières était non seulement possible mais aussi un formidable outil pour construire le futur de chaque filière.

Processes of appropriation and implementation of the sustainable development concept in six French PDO cheese sectors.

HAUWUY A. (1), ARRANZ J.M. (2), CASABIANCA F. (3), DOCKES A.C. (4), FORRAY L. (5), FOURDIN S. (4), FOURNIER C. (1), HULIN S. (6), GIBON A. (7), LAURENT C. (8), NAPOLEONE M. (9)

(1) Suaci Alpes du Nord, 40, rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph

SUMMARY - Cheese sectors which benefit from a protected designation of origin (PDO) and add value to their « terroir » implicitly take into account various dimensions of the sustainable development (SD) concept. However, the stakeholders involved rarely consider using the concept on their own as a tool or as an argument in the course of their action. This study was aimed at experiencing an explicit use of the SD concept for designing and coining strategies and actions within 6 PDO cheese sectors in France. The six case studies relied on participatory methods (cooperative building of the approach by the channel actors themselves) and involved a large range of actors, tools and methods. Two major elements appeared necessary to succeed in the approach. 1/ raising awareness ahead of the project to the concept of SD and 2/ the existence of an external facilitator. The implementation led to three main findings: 1/ the richness of discussions induced by the large number of people participating, 2/ the large theme diversity taken into account and 3/ the evolution of the representation of SD by concerned people from constraint to opportunity. This study shows that the use of SD within these sectors was not only possible but also an amazing tool to build the future of each sector

INTRODUCTION

Le « développement durable », terme créé en 1980, d'après l'anglais « sustainable development », s'est progressivement imposé au niveau mondial pour rendre compte du besoin, dans l'évaluation des projets de développement, de considérer non seulement leurs impacts économiques mais aussi leurs impacts écologiques et sociaux à court et long terme. En lui reconnaissant explicitement 3 piliers (économique, environnemental et social incluant le culturel) devant être articulés les uns avec les autres et être mis en cohérence, cette conception du développement marque une rupture par rapport à la précédente, principalement basée sur une rationalité économique. Le DD constitue un nouveau modèle pour les politiques de développement, basé sur de nouveaux systèmes de valeurs et référentiels, un projet de société impliquant une mise en responsabilité économique, sociale et environnementale (Rey-Valette et Mathé 2012). Les questions liées à la mise en œuvre de ce changement conduisent à considérer la gouvernance comme le 4^{ème} pilier du DD. Le DD introduit un nouvel horizon temporel aux projets (préserver l'avenir des ressources pour les générations futures). Bien que

le projet de DD ait un cadre global, qualifié « d'a-spatial » par certains auteurs (Laganier et al. 2002), et que sa pleine réussite ne puisse s'envisager qu'à l'échelle planétaire, des scientifiques s'accordent aussi à dire que sa mise en œuvre doit être vue avant tout à l'échelle locale car elle exige la prise en compte des particularités des milieux et des sociétés (Gibon et Hermansen, 2006) : les chemins à emprunter pour aller vers le DD sont ainsi dépendants des situations particulières de chaque territoire. Le projet de DD ne devient opérationnel que lorsqu'il est spatialisé et territorialisé (Laganier et al., 2002 ; Lahaye, 1999). Pour Lahaye (1999), toute action a en fait des effets situables dans un espace allant d'une échelle locale (par exemple, la pollution des sols) à une échelle plus globale (par exemple, la dégradation de la couche d'ozone). Ces considérations conduisent à articuler développement durable et développement territorial. On parle alors de développement territorial durable ou encore de développement durable territorialisé. Par leurs fondements, les projets des filières fromagères valorisant leur terroir et bénéficiant d'une appellation d'origine protégée (AOP) s'inscrivent de fait dans les différentes dimensions du DD : les exigences retenues dans leurs cahiers des charges promeuvent un type de

développement économique basé sur la gestion durable des ressources locales (fourrages et races) et la préservation des savoir-faire, en particulier fromager et impactent de façon plus ou moins importante le modèle de développement agricole local. Leur organisation collective au sein des Organismes de Défense et Gestion (ODG) renvoie quant à elle à l'établissement d'interactions entre différents types d'acteurs de l'économie territoriale et à la notion de gouvernance.

Pour autant, la référence au DD reste le plus souvent implicite au sein des filières fromagères AOP, où le concept est rarement transcrit en termes d'argumentaires ou d'outils pour l'action. Une mobilisation accrue du concept de DD paraît pertinente pour : 1/ anticiper ou répondre à des attentes sociétales, 2/ renforcer les fondements techniques et socio-économiques du projet autour du produit et enfin, 3/ renforcer l'autonomie des filières sur leur territoire, en leur permettant de cultiver leurs relations avec les autres acteurs du territoire. Le concept de DD pourrait devenir alors un outil d'incitation et d'accompagnement du changement.

Partant de ce constat, nous avons cherché à mettre en œuvre de manière explicite le concept de DD au sein de ce type de filière dans un panel de filières volontaires, dans le cadre du RMT Fromages de terroir (rmtfromagesdeterroirs.com). Ce travail a été conduit dans le cadre du projet Casdar 2010 « Co-construction de méthodes d'appropriation du DD par et pour les filières fromagères valorisant leur terroir », porté par le Suaci Alpes du Nord).

1. MATERIEL ET METHODES

Le projet a impliqué six filières fromagères AOP volontaires : Abondance, Cantal, Ossau-Iraty, Pélardon et les filières de Basse-Normandie et de Franche-Comté. Chacune a été accompagnée par un groupe méthodologique transversal constitué de chercheurs, enseignants, ingénieurs et acteurs de filières mis en place en début de projet. Le concept de DD a été mobilisé pour traiter du questionnement spécifique majeur dans chacune de ces filières au moment du démarrage du projet, bien que le stade d'avancement de la réflexion soit variable d'une filière à l'autre. Ainsi, au-delà de la diversité de localisation, de taille et de type d'organisation des appellations suivies, nous disposons aussi d'une pluralité de questionnements (tableau 1) et de stades d'avancement dans une démarche projet (figure 1) : les projets allaient d'un diagnostic global de la filière ou du tissu agricole à l'évaluation et la révision d'un programme ou d'une action de développement en cours. La première mission du ou des accompagnateurs a ainsi été d'identifier le stade et le type de questionnement de chaque filière, puis de leur proposer une démarche adaptée à leur situation. L'expérience préalable, et des réunions régulières de l'ensemble des accompagnateurs ont permis de formaliser les démarches proposées à chacun. Les démarches développées pour favoriser la mise en œuvre du concept de DD, ont mobilisé principalement les 3 leviers suivants :

- la co-construction par les acteurs eux-mêmes de leurs grilles de diagnostic ou d'évaluation,
- la prise en compte conjointe, autant que faire se peut, des 4 piliers du DD,
- le développement d'interactions avec les autres acteurs du territoire.

Tableau 1 : Questionnement de chacune des filières

Filières test	Questionnement
Abondance/ Cantal	Construction d'outils permettant un diagnostic adapté aux conditions et attentes de la filière ou d'une partie de celle-ci.
Pélardon / Bas-Normandes	Plusieurs étapes ont été conduites : - Réalisation d'un diagnostic global, - Identification de priorités, - 2 ^{ème} étape d'action (diagnostic ou animation sur le thème prioritaire) avec de nouveaux partenariats.
Ossau-Iraty / Franc-Comtoises	Évaluation et révision d'une action de développement en cours.

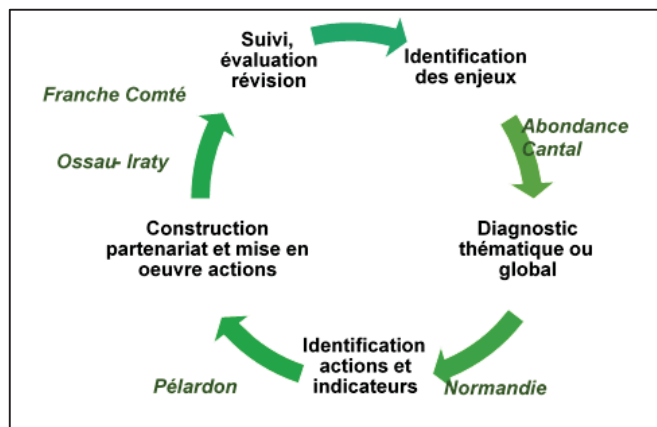


Figure 1 : Positionnement des différents questionnements des filières test dans le cycle d'une démarche de projet

Une analyse transversale des résultats obtenus a permis d'évaluer les attendus possibles d'une mobilisation explicite du concept de DD dans les filières fromagères AOP, et de mettre en évidence certaines conditions générales à la réussite de sa mise en œuvre. Cette analyse a été effectuée par le groupe méthodologique du projet en collaboration avec les acteurs des filières-test. Des ateliers de travail du groupe où ont été partagés et discutés les résultats et retours d'expérience des 6 filières-test ont permis de les faire émerger, et la préparation et réalisation en commun d'opérations de vulgarisation des résultats ont permis de les consolider : préparation et tenue d'un atelier sur les résultats lors de la réunion finale de restitution du projet Casdar (définition d'une trame commune de présentation des 6 expériences sous forme de poster ; organisation et résultats d'un débat avec les participants à la journée) ; production d'un ouvrage de valorisation des résultats du projet sous forme d'un recueil d'expérience et d'un guide pour l'appropriation du concept de DD par d'autres filières.

2. RESULTATS

Sans pouvoir entrer de façon détaillée dans le travail réalisé, nous avons choisi de donner quelques repères concrets sur une des démarches exemplaires de nos approches : celle relevant de la filière Abondance. Elle nous permet d'illustrer succinctement les principes de notre travail. Nous présentons ensuite les principaux enseignements issus de l'analyse transversale des 6 expériences. Pour plus de détails sur les expériences menées et les résultats obtenus dans les 6 filières test ainsi que les résultats et recommandations issus de l'analyse transversale, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage final du projet (Hauwuy et Fournier, 2014).

2.1. ILLUSTRATION DES METHODES ET DES RESULTATS AU TRAVERS DE L'EXPERIENCE ABONDANCE

Suite à la révision du cahier des charges de l'AOP Abondance qui avait entraîné la focalisation des débats sur quelques points précis, président et animateur de l'ODG souhaitaient aborder une phase de diagnostic global de la filière afin de définir un plan d'actions à moyen terme.

En utilisant les 4 piliers du DD lors de 2 séances collectives et de 25 entretiens individuels, nous avons recueilli les points forts et faibles de la filière, identifiés par une large palette d'acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, affineurs) et du territoire (représentants les collectivités locales, du tourisme ou encore des associations de l'environnement ou de la vie locale). Sur chacun des piliers, que ce soit en séance collective ou en entretien individuel, les participants étaient invités à identifier les thématiques importantes pour l'avenir de la filière et à préciser si, sur chacune d'elles, des marges de progrès étaient réalisables.

L'information ainsi centralisée a été :

- réorganisée par objectif, tout en vérifiant que les différentes dimensions du DD étaient bien prises en compte (figure 2),
- détaillée sous forme de grille (résumée dans le tableau 2, pour un contenu complet, voir Hauwuy et Fournier, 2014), en précisant pour chacun des objectifs, les thèmes et critères pertinents pour réaliser le diagnostic de la filière.
- analysée pour qualifier la perception de la filière par les acteurs du territoire et identifier les points de convergence et de divergence entre les acteurs au sein de la filière. Nous avons ainsi pu mettre en évidence une bonne image de la filière pour tous types d'acteur du territoire confondus, même si certains regrettaient de ne pas être davantage informés des activités de l'ODG.

Tableau 2 : Grille d'analyse de la contribution au développement durable de la filière abondance

Objectif et thèmes		Critères
Renforcer la mobilisation des professionnels	Mobilisation des professionnels	Confiance en la filière
		Appropriation du projet de filière par les acteurs AOC
		Niveau de dynamisme dans la filière
		Influence de l'appartenance à la d'autres AOC pour leur identification à la filière
Participer à la dynamique d'aménagement du territoire	Partenariat avec le territoire	Monter des projets d'agritourisme avec différents partenaires
		Connaissance et relation avec les autres acteurs du territoire
		Harmonisation de la communication entre la filière et tous les autres vecteurs du produit
		Participation à la vie des communes
		Foncier
Améliorer la valorisation du produit transformé	Commercialisation	Santé du marché de l'Abondance
		Régularité des ventes
		Vente en circuit court
		Maîtrise de la commercialisation par circuit long
		Capacité à travailler avec des intermédiaires « originaux »

Même sans quantification ou évaluation qualitative, cette grille, organisée autour de 6 objectifs (figure 2), sert actuellement de grille de lecture des actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre par l'ODG.

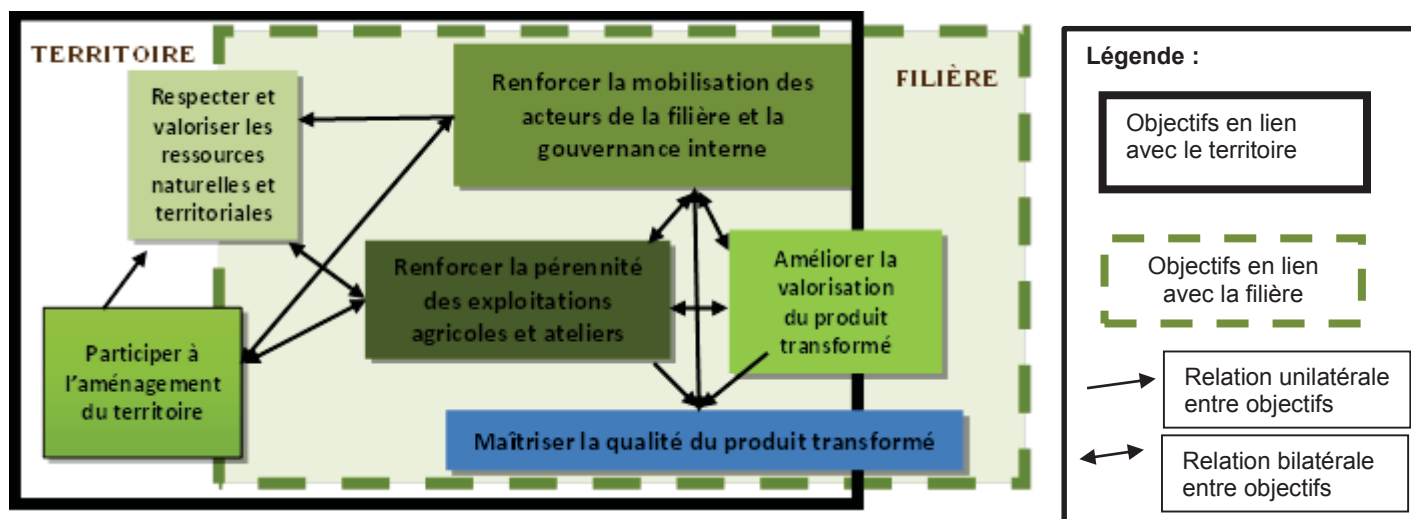


Figure 2 : Représentation des 6 objectifs retenus pour le diagnostic de la durabilité de la filière Abondance

2.2 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Le concept a été diversement mobilisé dans chacune des expériences ; dans certains cas, il a été utilisé comme clé de lecture dès le questionnement de la filière et dans d'autres, sa mobilisation est apparue en cours de projet, « chemin faisant ».

Même si les 6 expériences montrent qu'il n'y a pas une méthode mais des démarches modulables en fonction du questionnement et du stade de questionnement, l'analyse

transversale nous a amenés à retenir deux conditions de réussite :

- un minimum de sensibilisation sur le concept de DD en amont, tant des acteurs au sein de la filière que ceux du territoire, pour leur permettre d'être acteur, constructeur de la démarche. L'implication de l'animateur est indispensable dans le processus, dans la mesure où il sera le garant du bon déroulement du projet,
- l'existence d'un accompagnement externe. Ce dernier facilite la familiarisation des opérateurs de la filière avec le concept

de DD et garantit l'application des différents leviers identifiés dans la durée et dans chacune des étapes du projet. Il assure par ailleurs une prise de recul sur les résultats en les rendant évaluables, et peut si cela s'avère nécessaire injecter des apports extérieurs pour favoriser, élargir les échanges.

La mise en œuvre du concept de DD dans le cadre des projets des filières test a permis de dégager 3 acquis essentiels :

- 1/ élargir la diversité des acteurs participant à la construction du diagnostic. Cet élargissement permet de sortir d'une vision strictement sectorielle de la filière en favorisant et justifiant la participation d'autres acteurs techniques ou du territoire (Casabianca et Touzard, 2009),
- 2/ faire évoluer les thématiques prises en compte dans les diagnostics ou les plans d'actions. De ce fait les critères en lien avec le territoire, qu'ils soient d'ordre technique ou partenarial, étaient particulièrement développés,
- 3/ modifier la représentation par les acteurs du concept lui-même, avec une prise en compte accrue des différentes dimensions du DD. Ceci conduit à un basculement de la perception du concept qui passe du statut d'outil d'évaluation à celui d'outil d'accompagnement du changement.

Les thématiques abordées dans les projets concrets de développement des filières test dépassent largement celles de la qualité du produit et de son lien au terroir, thèmes classiquement rattachés aux filières fromagères bénéficiant d'une AOP. En effet, leurs projets intègrent tant des aspects techniques en lien avec la gestion des surfaces (amélioration de l'autonomie alimentaire, de la gestion des surfaces fourragères, valorisation de la complémentarité Plaine Montagne...) ou la maîtrise de la fabrication du fromage (préservation de la flore initiale du lait, amélioration de la qualité du lait suite à une alimentation basée sur l'herbe...), que des aspects sociaux (amélioration des conditions de travail,...), économiques (amélioration de la valorisation du produit transformé, des revenus des exploitations...) ou de coordination d'acteurs (renforcement de la mobilisation des acteurs de la filière, de partenariats entre les acteurs de la filière et ceux du territoire...). La suppression des quotas laitiers et la possibilité qui est donnée dans le cadre du Paquet Lait pour définir des règles de régulation de l'offre va entraîner certainement une évolution importante des missions des ODG et demander de développer de nouvelles compétences en interne ou de nouveaux partenariats en externe. Dans certaines des expériences, l'utilisation du concept du DD a largement préparé les filières à élargir leur cadre d'analyse en vue de cette évolution. Le concept du DD se transforme ainsi en une opportunité pour penser le changement au lieu d'être assimilé à des contraintes nouvelles.

CONCLUSION

La diversité des filières, des questionnements et des démarches mis en œuvre autour du DD est une des richesses du travail conduit. Sa restitution a pris la forme d'un recueil d'expériences (Hauwuy et Fournier, 2014), ayant pour ambition de rendre attractives les expériences réalisées, de transmettre des pistes de réflexion à d'autres filières qui souhaiteraient conduire une démarche similaire. Une telle formalisation permet de promouvoir le DD comme un outil d'animation et de questionnement favorisant les changements dans les stratégies et le fonctionnement des filières. Le DD devient dans une telle démarche un concept mobilisable pour construire le futur de chaque AOP.

Nous tenons à remercier les 6 filières, leurs animateurs et présidents, qui par leur implication ont permis la mise en œuvre et l'aboutissement de ce projet ainsi que la DGER pour son soutien financier dans le cadre de l'appel d'offre Casdar.

Casabianca F. et Touzard J.M., 2009. Le projet PRODDIG. Rapport scientifique, INRA ANR ADD, 16 p

Gibon A. et Hermansen J.E., 2006. Congr. Ann. FEZ Antalya, Turquie (conf. invit.).

Hauwuy A. et Fournier C., 2014 (ouvrage collectif coordonné par), Suaci Alpes du Nord.

Laganier R. et al, 2002. <http://developpementdurable.revues.org/774>

Lahaye N, 1999. Ecole Chercheurs Eco. Spatiale et régionale. 24 p

Rey-Valette H. et Mathé S., 2012. Eco. Rur. Urb., 5, 5-26